Journal communautaire de Sainte-Lucie-de-Beauregard

Le Beau Regard

Volume 23 Numéro 9 Novembre 2018

Tout en haut du Sugar Loaf

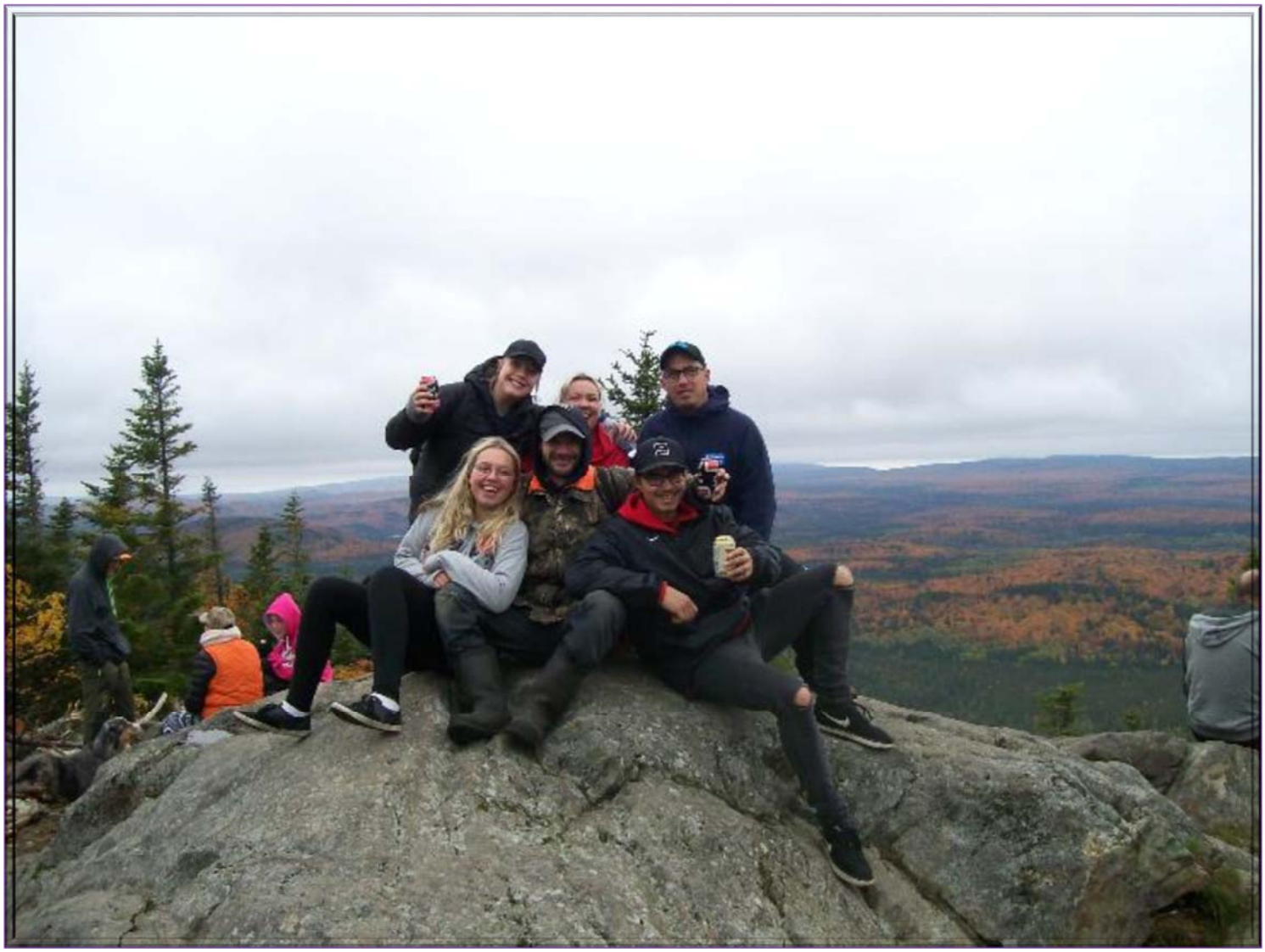

À l'arrière, de gauche à droite : Marie-Andrée Lapierre, Anne Gonthier et Éric Brochu;
À l'avant, dans le même ordre : Lydia Brochu, Jonathan Duquet et Mathieu Tremblay-Gervais.

Crédit photo : Bertrand Lachance, 7 octobre 2018

Le Beau Regard

21, Route des Chutes
Sainte-Lucie-de-Beauregard, Qc.
G0R 3L0

Pour nous contacter :
Téléphone: 418 223-3231 - France
Télécopieur : 418 223-3121
Courriel : lebeauregard@sogetel.net

AMECQ ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage Certifié AMECQ

Culture et Communications Québec

Équipe

Raymond Paré : Président
Gaston Roy : Vice-président, Mise en page
France Couette : Secrétaire, Rédactrice
Nicole Gautreau : Trésorière
Valère Roseberry : Chronique « Cerveau alerte, Ste Web
Irène Chatigny : Administratrice

Politique du journal

Le journal se garde toujours le privilège de modifier ou écourter certains textes ou encore de refuser de publier des articles. Le journal ne s'engage pas à retourner les textes et les photos non sollicités. De plus, les opinions qui y sont exprimées n'engagent en rien les membres de la rédaction et l'origine d'un texte est de la responsabilité de la personne qui le signe.

Tarifs de publication

1 page : 17$ / mois, 150$ / année
½ page : 12$ / mois, 100$ / année
¼ page : 7$ / mois, 60$ / année

Carte d'affaires : 20$ / année.

Petites annonces : sans frais

Articles personnels : sans frais

Dons

Merci aux généreux donateurs

Tirage

Ce journal est membre de l'AMECQ (*Association des médias écrits communautaires du Québec*); il reçoit l'appui du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et est imprimé chez Imprimerie Pierre Fournier. Il est tiré à deux cent dix exemplaires et est distribué gratuitement sur le territoire de la paroisse. Les contributions volontaires sont bienvenues et grandement appréciées; ils contribuent à balancer le budget et à améliorer la qualité du journal.

Carte de membre

Au coût annuel de 6$ pour les résidents et de 12$* pour les autres désireux de se joindre, la carte de membre rend le détenteur éligible à dix tirages au cours de l'année en plus de lui garantir la réception de tous les volumes du journal parus au cours de la période d'adhésion.

*** Un montant additionnel correspondant aux coûts du postage est exigé en sus.**

Tombée

Un article devant paraître dans le journal du mois suivant doit être fourni avant le 15 du mois courant.

Nous apprécions votre compréhension à cet égard et nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Dans ce numéro

P. 3 Affaires municipales
P. 7 Horaire des messes, Lecture act. phy.
P. 8 Moitié-moitié de la Fabrique
P. 9 Souper de la Fabrique
P. 10 Catéchèse, Give Box
P. 11 Les Échos du « Champ Gorlot », AQDR
P. 12 Agent multiplicateur du langage
P. 13 AGA de l'ABC des hauts plateaux
P. 14 Un cerveau alerte
P. 15 Bénévoles les Cœurs ouverts
P. 16 Coin du lecteur – Rosita!...
P. 17 Capsule biblio-info
P. 18 Festival du livre Scholastic
P. 19 Paniers de Noël
P. 20 Comptoir pâtisserie
P. 21 Honneur aux pompiers
P. 22 Chronique généalogique
P. 23 AGA du Festival Sportif
P. 24 Rép. Cerveau alerte, Chronique Dejond
P. 25 Responsable. Sécuritaire. Pour la vie!
P. 26 Capsule SQ
P. 27 Communications SQ, Grande marche
P. 28 L'Arterre
P. 29 Débitage SB
P. 30 Capsule Droits – Légalisation du cannabis
P. 31 Église Évangélique
P. A-1 et suivantes : Nos annonceurs
Dos Calendrier

Gagnant du mois

(contactez France au 418-223-3231)

Monsieur Julien Lachance

se voit offrir un chèque de 10$
du Journal Le Beau Regard

Merci à nos généreux commanditaires

LES DATES DU CALENDRIER 2018 DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le calendrier ci-après est adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil de la Municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard pour l'année 2018, qui se tiendront à tous les premiers lundis du mois de l'année sauf exceptions faites ci-bas et ce, à la salle du conseil à côté du bureau municipale au 21, Route des Chutes, et débuteront à 19h30 pour les citoyens aux dates suivantes :

-Les lundis 5 novembre 2018 et 3 décembre 2018 ainsi qu'une spéciale pour le budget 2019.

HEURE D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL : LE BUREAU EST FERMÉ AUX CITOYENS LE MATIN

Il me fait toujours plaisir de vous accueillir au bureau municipal entre **13h00 et 16h00 du lundi au vendredi**. Appeler avant de vous déplacer pour être certain (e) de ne pas venir au bureau pour rien puisque j'ai parfois des réunions ou de la formation à l'extérieur à la dernière minute. Les bureaux seront fermés le lundi 12 novembre ainsi que les 28 et 30 novembre dû à des rencontres à l'extérieur et/ou des formations.

L'horaire sera affiché à la porte d'entrée et décrit sur la boîte vocale s'il y a d'autres absences

***Prenez note que si vous avez des choses à déposer au bureau municipal et que c'est fermé, il y a une boîte aux lettres blanche juste à la droite de la porte extérieure, déposez-y votre matériel…**

SUIVIS DES PROJETS RÉALISÉS EN SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2018 :

-SUITE AUX INVITATIONS :

-UNE SECONDE RECHERCHE EN EAU SOUTERRAINE S'EST FAITE DANS LA SEMAINE DU 24 SEPTEMBRE OÙ DEUX HYDROGÉOLOGUES ONT ÉTÉ PRÉSENTS AINSI QUE LES FOREURS DE PUITS. SUITE À TOUT ÇA, LE MANDAT DU NOUVEAU HYDROGÉOLOGUE A ÉTÉ DONNÉ À LA FIRME « ARRAKIS » LE 17 SEPTEMBRE DERNIER, ÉTANT LE PLUS BAS SOUMISSIONNAIRES CONFORMES SELON LES POINTAGES ET CE, POUR FINALISER LES TESTS DE POMPAGE SUR PLUSIEURS HEURES ET POUR FAIRE L'ENVOI AU MINISTÈRE…
À SUIVRE **EN NOVEMBRE 2018**

-BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE :

LE SOLAGE SE FERA AU BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE, LE TOUT SUPERVISER PAR « CONSTRUCTION R.A.P. ».

-CONCERNANT LA FIRME ARRAKIS :

SUITE AU RAPPORT DE M. MARCEL JOLICOEUR, IL EST CONVENU D'APPROFONDIR LES PUITS D'EXPLORATION No3 (PRÈS DU BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE) AINSI QUE CELUI No5 (PRÈS DU CENTRE DE CONGÉLATION). D'AILLEURS, DÈS QUE CES PUITS SERONT EXPLORÉS PROBABLEMENT DANS LA SEMAINE DU 5 AU 9 NOVEMBRE, UN TEST DE POMPAGE SUR 72 HEURES SERA FAIT SUR LE PUITS EXISTANT PRÈS DU CENTRE DE CONGÉLATION AINSI QUE SUR LES PUITS D'EXPLORATION No3 ET No5. UN AVIS VOUS SERA ENVOYÉ PAR LA POSTE MAIS SI TOUT CE CONCRÉTISE, DANS LA SEMAINE DU 12 AU 16 NOVEMBRE, LES TESTS DE

POMPAGE SE FERONT AU PUITS EXISTANT AU 24, ROUTE DES CHUTES, LE PUITS QUI FOURNIT LE BLOC SANITAIRE, LE BUREAU DE POSTE AINSI QUE LA CASERNE ATTENANT LES LOYERS. UN AVIS D'ÉBULLITION VOUS SERA DEMANDÉ, ET CE, PAR PRÉVENTION PUISQUE LES POMPES ACTUELLES SERONT TRANSFÉRÉES DANS UN RÉSERVOIR ET UNE DEMANDE DE COLLABORATION VOUS SERA AUSSI FAITES POUR RESTREINDRE LA DEMANDE EN EAU, SURTOUT LORS DE L'INSTALLATION ET LA RÉSINSTALLATION DES POMPES.

FAIRE BOUILLIR L'EAU ET MAINTENIR L'ÉBULLITION PENDANT UNE MINUTE AVANT DE LA CONSOMMER, LORSQUE L'ON FERA LES TESTS D'EAU DU BLOC SANITAIRE (PROBABLEMENT LA SEMAINE DU 12 NOVEMBRE)...MAIS UN MÉMO VOUS SERA ENVOYÉ PAR LA POSTE ET SERA INSTALLÉ AU BLOC SANITAIRE AUSSI... TANT ET AUSSI LONGTEMPS QUE LA SITUATION NE SERA PAS REVENUE AU BEAU FIXE!

-APPEL D'OFFRE POUR L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE (160'x60');

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée qu'à la séance régulière du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard, qui se tiendra le 5 novembre 2018 à 19h30, le conseil Municipal devra statuer sur :

ENTRETIEN (ENTRETIEN COMPREND : ARROSAGE ET DÉBLAYEMENT) DE LA PATINOIRE

- Entretien d'une patinoire d'une dimension approximative de 160'X60', elle devra être bien entretenue;
- Le soumissionnaire qui sera choisi devra avoir ou être en mesure de suivre avant la saison de l'entretien de la patinoire un cours de secourisme à moins d'avoir entre les mains sa carte valide dont une copie devra être produite en même temps que sa soumission;
- **Ce dernier devra procéder au glaçage de la patinoire dès que la saison froide débute** et tout aussi longtemps que la température froide le permet. Pour que la patinoire soit belle à la semaine de relâche. Il devra maintenir un minimum d'au moins 2 pouces (5 cm) à la grandeur de la patinoire;
- L'entretien de la patinoire est le principal travail du responsable. La majeure partie des équipements pour subvenir au déblayement est fourni par la municipalité. **(La municipalité passe le tracteur lors de grosse chute de neige, simplement le mentionner).** Un souffleur et des pelles sont disponibles au responsable.
- La propreté et la surveillance du chalet des sports est sous la responsabilité du soumissionnaire;
- Le soumissionnaire devra maintenir l'ordre et veiller à la surveillance des enfants et ce, sans consommation de drogue et de boisson sur ces heures de surveillance;
- L'horaire d'ouverture de la patinoire (les soirs et la fin de semaine) et le temps « de patinage libre versus hockey » est laissé au responsable mais devra être quand même satisfaisant aux yeux des autorités municipales **(une copie devra être remis lors de l'offre d'entretien);**
- La municipalité ne s'engage en aucune façon par les présentes à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui lui seront transmises en regard du présent appel d'offre de service;
- La formule de soumission (disponible aux endroits publics ainsi qu'au bureau municipal) devra être signée par le soumissionnaire, avoir la date de la soumission mentionnant que vous vous engagez pour l'entretien de la patinoire pour la saison 2018-2019 et peut-être pour les années subséquentes, si la personne fait l'affaire et que le conseil en est favorable, après avoir pris connaissance et accepté toutes et chacune des

clauses de cet avis et avoir l'horaire d'ouverture suggéré de la patinoire. Il devra y avoir un montant total dans le bas de la soumission (feuille de soumission aux endroits publics) et le conseil statuera sur le nombre de versement qu'il paiera;

- Bien entendu, la personne devra être responsable et savoir se faire respecter;
- Si le responsable est dans l'impossibilité d'accomplir la tâche, celui-ci devra trouver un remplaçant possédant les compétences requises pour accomplir convenablement les tâches et ce, au frais du responsable à moins d'une entente initiale.
- Les clés du chalet des loisirs lui seront remises lors de la signature du contrat et devront être redonnées à la fin du mandat à la municipalité, lors du dernier paiement. Aucune copie de clés n'est autorisée ;
- Les soumissions devront être sous enveloppes cachetées portant la mention : «**L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE POUR LA SAISON 2018-2019»** et elles seront ouvertes publiquement le vendredi 2 Novembre à 16h00 et seront compilées pour la séance régulière du conseil, le 5 novembre 2018 vers 19h30 heures où la décision finale sera prise pour ainsi signer les contrats dans le mois de novembre 2018.
- Toutes questions ou informations pertinentes doivent être rapporté sans délai soit, à la DG, Bianca Deschênes.

ATTENTION, ATTENTION : ENTRE LE 15 MARS ET LE 15 NOVEMBRE = BESOIN D'UN PERMIS DE FEU MAIS APPELER SVP...

*Les permis de feu sont **GRATUITS** et sont obligatoires entre le 15 mars et le 15 novembre de chaque année*. **Cependant, après le 15 novembre, svp, nous aviser tout simplement pour ainsi éviter de faire déplacer le service incendie et d'engendrer des frais inutiles.** Alors, si jamais vous avez des vidanges règlementaires à faire brûler, n'omettez pas d'appeler le pompier responsable, M. Yves Paré au (418) 223-3205 ou au (418) 223-3901. Vous pouvez aussi appeler au bureau au 223-3122 aux heures régulières d'ouverture ou Pierre au (418) 249-8554

Avis aux chasseurs

Prière de ne pas vous installer près des sites du Parc des Appalaches.
Demeurez éloignés des sentiers de randonnée pédestre et des refuges.
MERCI DE VOTRE ATTENTION !
Municipalité Sainte-Lucie-de-Beauregard / Parc des Appalaches

BABILLARD

Vous cherchez quelqu'un pour :

-Faire faire des petits travaux
Style : tonte/ pelletage/ peinture extérieure/entrer du bois de poêle:
-Yanérick Roy (fils de Mélissa Boucher) rejoignable au (418) 223-3028
-Offre de service pour pelletage de balcon, escaliers et petits travaux (ménage, peinture, etc.) :
-M. Michel Garand (beau-frère de Charline Lamontagne) rejoignable au (418) 223-3074
S'il y a d'autres gens qui veulent être sur le « babillard », faites nous signe (418) 223-3122.

ÊTES- VOUS AU COURANT :
Que vous avez besoin de permis pour :
-**TOUTE CONSTRUCTION :** (résidentielle principale ou secondaire, commerciale, industrielle, agricole, bâtiment accessoire... et ce, même si c'est en bas de 5 000$);
-**TOUTE DÉMOLITION, TOUT AGRANDISSEMENT**;
-**TOUTE RÉNOVATION** (MAIS LE PERMIS EST GRATUIT SI C'EST EN BAS DE 5 000$);
-**INSTALLATION SEPTIQUE, PUIT, SERRE, CLÔTURE;**
-**CERTIFICAT D'AUTORISATION, DE LOTISSEMENT**;

*****À LOUER OU À VENDRE MAINTENANT, sur le territoire de Sainte-Lucie*****

- Maison avec garage détaché au 15, Route des Chutes, 3 chambres, chauffage au bois plus Convectair, évaluation à 47 500$, prix à négocier, pour information 418-356-7055;
- Logement 5½ au 149, rue Principale (2ème étage du bloc appartement) à louer. Adressez-vous à Line Lapointe au (418) 223-3032.
- Maison au 57, rue Principale à vendre, contactez Mme Susan Gonthier de Remax au (418) 948-1000;
- Maison deux étages au 124-128, rue Principale au montant de 174 000$, contactez Mme Susan Gonthier de Remax au (418) 948-1000;
- M. Jacques Mathieu aimerait vendre son terrain (lot 41A-P) situé entre le terrain de la commission scolaire (où l'école) et le terrain à M. Roger Asselin, en face de M. Alain Couette. Terrain ayant 1 048,6 mètres carrés. Vous pouvez le rejoindre au (418) 356-3925 pour plus d'information.
- M. Clément Lacroix, courtier immobilier REMAX, mentionne qu'il y a une maison à vendre au 51, Route des Chutes au montant de 144 500$ avec un terrain de 1 104 020 pieds^2. Appelez-le au (418) 803-3933.
- Immeuble à vendre avec un minimum de deux logements à revenus résidentiels (un 6 ½ pièces et un 4 ½ pièces meublé), et un commerce présentement restauration… communiquez avec Mme Carole Leclerc au (418) 223-3985;
- Terrain #37 A-P, 37B-P Rang 8 Canton Talon, sur la Route du Lac, ayant environ 2 748 026 pieds^2, évaluer à 54 000$. Pour plus de renseignement, communiquez avec Stéphane Bélanger au (418) 356-4054.
- Terrain #41A-P Rang 7 Canton Talon ayant 2,23 hectares à vendre sur la route des Chutes, contactez M. Gilles ou Ghislain Bilodeau au (418) 223-3462;
- Maison à vendre deux étages au 223, 6ème Rang Est, contactez son fils, M. Yvon Pelletier au (418) 356-2813.
- Maison à vendre au 83, rue Principale, s'adresser à M. Yves Dodier au (418) 834-2378, si absent laissez un message;

*** (Si vous voulez faire afficher votre offre de vente, appelez à la municipalité au (418) 223-3122). D'ailleurs, dans le bût de bâtir un canevas, vous aurez, d'ici quelque temps, des appels pour savoir si vous êtes intéressés à vendre des terrains et à quel coût.)***

RAPPEL : Suite à plusieurs résultats de contamination bactériologique de puits dans le voisinage, l'eau n'est pas jugée sécuritaire pour la santé des résidents de la municipalité et des visiteurs. Comme vous le savez tous, les rejets d'égout de la majorité des résidences du village de Sainte-Lucie sont rejetés directement dans l'environnement, l'eau provenant de votre puits pourrait être contaminée. D'ici à ce que la situation soit corrigée, la Direction de la santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudières-Appalaches recommande de : FAIRE BOUILLIR L'EAU ET MAINTENIR L'ÉBULLITION PENDANT UNE MINUTE AVANT DE LA CONSOMMER. Vous avez déjà reçu des avis par la poste.

Bianca Deschênes,
directrice générale

Horaire des messes : Novembre 2018

Samedi 3 novembre	9 h 30	Saint-Fabien	CHSLD
Dimanche 4 novembre	10 h 30	Lac-Frontière	À l'Ôtel "'église"
Lundi 5 novembre	9 h 30	Saint-Just	Villa des Sages
Samedi 10 novembre	9 h 30	Saint-Fabien	CHSLD
Dimanche 11 novembre	10 h 30	Sainte-Lucie	À l'église
Vendredi 16 novembre	9 h 30	Saint-Just	Villa des Sages
Samedi 17 novembre	9 h 30	Saint-Fabien	CHSLD
Dimanche 18 novembre	10 h 30	Saint-Just	**Salle de l'Amicale**
Lundi 19 novembre	9 h 30	Saint-Fabien	Habitations Panet
Samedi 24 novembre	9 h 30	Saint-Fabien	CHSLD
Dimanche 25 novembre	10 h 30	Saint-Fabien	À l'église
Mercredi 28 novembre	19 h	Saint-Just	Sous-sol de l'église
Vendredi 30 novembre	9 h 30	Saint-Fabien	Habitations Panet

** Horaire sujet à changement… priorité aux annonces faites au feuillet paroissial**

Messe souvenir

Prendre note qu'à l'occasion des célébrations dominicales du mois de novembre dans chacune de nos paroisses, nous nous souviendrons de ceux et celles de chez nous qui sont partis vers la maison du Père depuis une année.

5e dimanche, s'il y a lieu : 10 h 30 messe régionale pour les quatre paroisses en alternance.

Pour Sainte-Lucie:
Les vendredis à 16 h "Rendez-vous sur nos chemins de foi "à la Salle Communautaire
Visionnement d'un film suivi de réflexions et partages sur l'Écriture.

La Fabrique de Sainte-Lucie-de-Beauregard

Organise un **moitié-moitié** cet automne.

10 tirages

1 tirage par semaine débutant le 9 décembre 2018

20,00$ par personne

Valeur des prix à déterminer après la vente

Si intéressé(e) contactez

Charline Lamontagne,

Martine Talbot,

Lise Gonthier ou

Jérôme Sauvageau

Les profits iront à la Fabrique de Sainte-Lucie.

Les tirages auront lieu au Marché Sainte-Lucie

le dimanche vers 13h00

Merci de nous encourager!!!

Souper de la Fabrique

Samedi le 24 novembre 2018 à 17h30

Salle communautaire de Sainte-Lucie

Menu : Soupe, brochette de poulet, riz, pomme de terre au four, salade, dessert, café, thé et jus.

- **Adultes : 16$**
- **Enfants (6 à 12 ans) : 10$**
- **Petits-enfants : gratuit**

Menus pour sortir de 16h30 à 17h00, pas de livraison

Avec permis de boisson

Bienvenue

à toutes et tous !

Organisé par et pour la Fabrique de Sainte-Lucie

L'an dernier, nous avons vécu avec nos jeunes en catéchèse cette approche plus « familiale » dont nous vous parlions dans Le Beauregard d'octobre 2017. Ce fut une année de belles découvertes.

Cette année nous apporte un nouveau défi : nous avons trois jeunes qui se préparent au grand sacrement de la Confirmation : Joey, Selena et Joémie. Parce que ce sacrement marque une étape importante dans la vie d'un chrétien, nous avons choisi de regrouper nos trois futurs confirmés.

Nous continuons la catéchèse « familiale » pour Alexis qui n'a pas encore l'âge pour être confirmé. En effet, le diocèse demande que, pour être confirmé, un jeune ait 12 ans.

Si des parents étaient désireux que leur enfant commence un parcours catéchétique, qu'ils nous contactent en appelant Noëlla à la paroisse, et nous nous ferons un plaisir d'aller les rencontrer pour en déterminer avec eux les modalités.

Vos catéchètes, *Serge Bernard et France Sauvageau*

Et n'oubliez pas de mettre à votre agenda notre
Rendez-vous sur nos chemins de foi
le vendredi – 16h00 – Centre communautaire

La Give Box de la MRC de L'Islet

Aude veut donner au suivant

Il y a maintenant un an, la Give Box de la MRC de L'Islet ouvrait ses portes dans la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli. Située à l'arrière de la maison communautaire Joli, la roulotte a su charmer tous et toutes, et ce dès le premier jour. Pour ceux peu familier avec son concept, voici un simple résumé de son fonctionnement : prenez, déposez, partagez. Comme le dit son nom, la « Give Box » est une énorme boîte à dons où la population de la MRC peut aller déposer des objets dont elle ne se sert plus, et en récupérer pour leur donner une nouvelle vie.

Lors de l'ébauche du projet, de nombreuses craintes ont été exprimées quant au déroulement autonome et respectueux des échanges dans la Give Box. Toutefois, après un an de fonctionnement, il est possible d'affirmer que la Give Box est un modèle d'appropriation de projet par son milieu. Des milliers d'échanges gratuits s'y sont déroulés, et ce sans aucun vandalisme. Au contraire, depuis son ouverture, la roulotte a été décorée et nettoyée régulièrement par ses utilisateurs. Une réussite incroyable.

« La Give Box est un projet dont je suis très fière. C'est une très grande réussite, surtout pour ce qui n'était au départ que projet d'école de 20 heures. La CDC Ici Montmagny L'Islet et moi-même avons même reçu des coups de fils de Montréalais voulant s'inspirer de la Give Box. »

De dire l'investigatrice du projet de la Give Box, Aude Jalbert-Drouin

C'est en raison de cet énorme succès que, malgré ce qu'annoncé lors de son ouverture, il semblerait plus judicieux que la roulotte reste à Saint-Jean-Port-Joli, où la population a pris habitude de l'utiliser.

Toutefois, cela ne signifie pas que les autres municipalités ne devraient pas bénéficier d'un même service. C'est pourquoi Aude, avec l'aide de la CDC, aimerait accompagner bénévolement des personnes de la région qui aimeraient elles aussi contribuer dans leur milieu en se lançant dans un projet semblable au siens. Toute personne intéressée peut communiquer avec la CDC au 418-358-6001.

Affiliés S.S.C.M.

Lors de la rencontre du 3 octobre dernier, 15 personnes ont écouté la parole de Dieu (mt, 1,18-23) Or voici comment fut engendré Jésus Christ : Marie, sa mère, avait été accordée en mariage à Joseph, son époux, qui était un homme juste, et ne voulait pas la dénoncer publiquement, décida de la renvoyer en secret. Comme il avait formé ce projet, voici que l'ange du Seigneur lui apparut en songe et dit: "Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre chez toi Marie, ton épouse, puisque l'enfant qui est engendré en elle vient de l'Esprit Saint; elle enfantera un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus (c'est-à-dire : le Seigneur sauve), car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés."

Nous avons fait une réflexion, un partage sur celle-ci. Ce fût très intéressant et très enrichissant.

Nous avons aussi récité cette belle prière :

O saint Joseph

O saint Joseph, gardien de Jésus, époux très chaste de Marie, qui avez passé votre vie à accomplir parfaitement votre devoir en entretenant par le travail de vos mains la Sainte-Famille de Nazareth, daignez protéger ceux qui, avec confiance, se tournent vers vous. Vous connaissez leurs aspirations, leurs angoisses, leurs espérances; ils recourent à vous, car ils savent qu'ils trouveront en vous quelqu'un qui les comprenne et les protège.

Vous aussi, vous avez connu l'épreuve, la fatigue, l'épuisement, mais, même au milieu de vos préoccupations de la vie matérielle, votre âme, comblée de la paix la plus profonde, exultait d'une joie indicible, à cause de l'intimité avec le Fils de Dieu confié à vos soins et avec Marie, sa douce Mère.

Faites que vos protégés comprennent eux aussi qu'ils ne sont pas seuls dans leur travail, qu'ils sachent découvrir Jésus à côté d'eux, l'accueillir avec la grâce, le garder fidèlement comme vous l'avez fait vous-même.

Obtenez que, dans chaque famille, dans chaque atelier, dans chaque chantier, partout où un chrétien travaille, tout soit sanctifié dans la charité, dans la patience, dans la justice, dans la préoccupation de bien faire, afin que descendent en abondance, sur tous, les dons du céleste amour.

Ainsi soit-il.

Chant – Prends ma vie

Prends ma vie Seigneur, prends ma vie,
Que ma vie soit prière
Prends ma vie Seigneur, prends ma vie
Que ma vie ressemble à ta vie (bis)
Prends mes mains Seigneur, prends mes mains
Que mes mains soient prière
Prends mes mains Seigneur, prends mes mains
Que mes mains ressemblent à tes mains (bis)
Que mon cœur soit prière
Prends mon cœur Seigneur, prends mon cœur,
Que mon cœur ressemble à ton cœur (bis)
Prends ma joie Seigneur, prends ma joie
Que ma joie soit prière
Prends ma joie Seigneur, prends ma joie
Que ma joie ressemble à ta joie (bis)

La rencontre s'est terminée par la ''bénédiction de nos fondateurs'' faite par Marie-Paule en l'absence de Sr. Claudette.

Les anniversaires du mois ont été souligné.

La prochaine rencontre sera jeudi le 8 novembre à 13h30 à la sacristie.

Simone Lacroix (affilié sscm)

AQDR Montmagny-L'Islet
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES

Centre d'Entraide Familiale DE LA MRC DE MONTMAGNY

Déjeuners-conférences pour les aînés

Mercredi le 14 novembre 2018 de 9h à 11h

au restaurant Le Répit, 103, route de l'Église, Sainte-Apolline-de-Patton,

Sujet : Osez avoir une bonne santé mentale

Vous pouvez vous inscrire 418 469-3988 mais sans obligation.
N'hésitez pas à rejoindre Stéphanie Hogan de l'AQDR Montmagny-L'Islet
pour toute question au 1-877-948-2333

**********Offre de formation**********

Deviens un agent multiplicateur du langage

Invitation aux intervenants de Montmagny-L'Islet qui travaillent auprès des enfants de 0-5 ans. Deviens un agent multiplicateur du langage dans ton milieu de travail.

QUAND : Le vendredi 16 novembre 2018 de 9 h à 12 h

L'endroit sera à confirmer selon la provenance des inscriptions.

Les thèmes abordés :

►Les grandes lignes du développement langagier des 0-5 ans

►On s'inquiète quand du langage des tout-petits

►Les stratégies langagières

►Des astuces et des outils pour stimuler le langage au quotidien

►Des sites, des vidéos des documents coup de cœur

►Et plus encore……

→ Confirmez-moi votre présence au plus tard le 26 octobre 2018

Faites vite, les places sont limitées

C'est gratuit !

L'aventure 0-5 ans de Montmagny-L'Islet

Par courriel : onjaseml@gmail.com

Par téléphone : 418 356-6215

Andréanne Richard

Ressource en langage responsable du projet « On Jase ! »

L'ABC des Hauts Plateaux

Assemblée générale annuelle

Saint-Pamphile, le 22 octobre 2018 – La 23e Assemblée générale annuelle de L'ABC des Hauts Plateaux a eu lieu jeudi le 18 octobre dernier au point de service de l'organisme, à Saint-Paul-de-Montminy.

Même si une AGA demeure une AGA, L'ABC a trouvé le moyen de rendre le protocole plus chaleureux en récompensant, pour chaque village de son territoire d'action, une personne impliquée dans la mise en valeur de la littératie, le tout autour d'un vin et fromage.

C'est donc entre la présentation de son rapport d'activités impressionnants et de ses états financiers positifs, que l'équipe de L'ABC des Hauts Plateaux a fièrement honoré ces quinze personnes : Marie-Lise Pelletier de Saint-Pamphile, Tina Godin de Saint-Omer, Ginette Chouinard de Sainte-Perpétue, Ghislaine Ouellet de Tourville, Olivette Pelletier de Sainte-Félicité, Laury Couillard de Saint-Marcel, Manon Chouinard de Saint-Adalbert, Gaston Roy de Sainte-Lucie-de-Beauregard, Mélanie Nadeau de Lac-Frontière, Nancy Gauvin de Saint-Fabien-de-Panet, Josée Turgeon de Saint-Just-de-Bretenières, Danielle Leblond pour Saint-Paul-de-Montminy, Diane Tanguay de Sainte-Apolline-de-Patton, Chantal Bourget de Notre-Dame-du-Rosaire et Line Fradette de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud. Félicitations à tous pour leur engagement littéraire.

Annuellement, le rassemblement des membres permet d'élire les représentants qui siègeront sur le conseil d'administration. Mesdames Réjeanne Adam, Lucette Bilodeau, Francine Gauvin, Nicole Gautreau et Lise Anctil ainsi que Monsieur Gaston Roy ont accepté de s'impliquer auprès de l'organisme en réussite éducative qu'est L'ABC des Hauts Plateaux.

L'ABC des Hauts Plateaux a profité de son AGA pour lancer officiellement une campagne de financement originale : la vente de produits en bois fabriqués par un artisan local. Si vous souhaitez offrir un cadeau de Noël particulier tout en encourageant une bonne cause, vous n'avez qu'à communiquer avec l'organisme. Rappelons que L'ABC des Hauts Plateaux est un organisme sans but lucratif qui couvre le sud des MRC de Montmagny et de L'Islet. Par le biais de différents ateliers et projets, L'ABC des Hauts Plateaux propose des services en alphabétisation passant par l'écriture, la lecture et les calculs de base ainsi que des projets visant la réussite éducative. L'ensemble de ces actions vise à prévenir l'analphabétisme.

Un cerveau alerte

Par Valère Roseberry

1. Notre parlure québécoise . Que signifie les expressions québécoises suivantes(choix de réponses)

a) Accordez-vous

a- Mettez vos instruments de musique sur le même ton.
b- Arrêtez de vous disputer.
c- Soyez prudents.
Rép. : ___

Vous trouverez les réponses à la page _____du journal Le Beau Regard.

b) Arsoudre (v.tr.)

a- Partir rapidement.
b- Être dans une ambiance étourdissante.
c- Arriver quelque part.
Rép. : ___

c) Barniques

a- Des lunettes.
b- Des béquilles.
c- Des outils pour sculpter.
Rép. : ___

d) Bazou

a- Une auto en mauvais état.
b- Une explosion dans une mine.
c- Un milieu humide.
Rép. : ___

2. Trouver les erreurs

En recopiant l'image de ce cerf, j'ai fait 5 erreurs. Lesquelles?

➔➔

Encerclez les erreurs!

Pensée du jour

Avant d'accuser le puits d'être trop profond, le sage vérifie si ce n'est pas la corde qui est trop courte.

Marcel Pagnol

Des signes dans le ciel

Au début de l'année 2018, j'avais invité nos bénéficiaires à entrer dans le train de l'an nouveau en se laissant porter par l'espérance que le train les conduirait encore de nouveau vers les plus beaux moments de leur vie même si parfois il y avait des passage plus sombres.

Aujourd'hui, j'ai choisi de revenir avec le même thème sachant que les occasions de saper leur moral et de faire entrer en eux la peur et le doute étaient très nombreuses. Je leur ai donc proposé un texte de Robert Riber intitulé :

Des signes dans le ciel

Quand l'angoisse vient te surprendre,
celle que tu ne peux contrôler,
parce que portée par les diseurs de malheurs,
ceux qui lisent dans le ciel des signes
de catastrophe, de fin du monde...
Alors toi, lève les yeux au ciel et lis la sagesse de Dieu,
elle est plus forte que la folie des hommes.
Si tu restes vigilant et debout, la paix habitera ton coeur.

Quand la peur vient te prendre
celle de tous les jours, tissée du quotidien,
la peur des lendemains, la peur de l'avenir,
celui de ta famille, de tes enfants, de tes amis:
de la société et même de Église...
Alors toi, lève les yeux au ciel et lis la tendresse de Dieu,
elle est plus forte que le mépris ou la fatalité.
Reste debout et vigilant, la joie habitera ton cœur.

Enfin, si l'espérance vient te surprendre,
regarde les signes du ciel,
ils ne disent ni la mort, ni les cataclysmes,
ils disent un monde à être, un monde à naître.
C'est le tien, il est à toi, il est à inventer.
Alors, lève le yeux au ciel et lis l'Amour de Dieu,
il est plus fort que la guerre et la haine,
reste debout et vigilant, la force habitera ton cœur.

Ensuite, nos 43 convives se sont régalés dans une ambiance festives et relaxante. En après-midi, nous avons proposé à nos bénéficiaires un bingo agrémenté de plusieurs petits cadeaux.

Notre prochain repas aura lieu le 7 novembre. Vous êtes bienvenus!

Valère Roseberry, sec.-trés. des C.O.

ROSITA!...

Aucun rapport avec des personnes connues

L'ainée d'une très grande famille de 14 enfants aidait sa mère à prendre soin de toute cette belle marmaille et à tenir maison. Il n'y avait qu'un seul gros poêle à bois en fonte pour réchauffer les deux étages. Cependant, la cave n'était pas chauffée du tout, alors c'était très froid pour les pieds, la maison n'était pas isolée non plus, l'air rentrait de partout.

Le bébé était dans la chambre des parents, c'était plus chaud car la chaleur du poêle allait directement dans cette pièce, mais au 2e les enfants avaient froid, de la grosse givre blanche sur les clous à l'intérieur de la chambre. L'enfant de 1 ½ an couchait avec sa grande sœur afin de le garder au chaud.

Cette année-là, lorsque la boite pour les pauvres arriva, ce fut un grand bonheur. Rosita espérait une paire de bottes d'hiver. Les siennes étant trop petites furent données à sa sœur qui suivait et ainsi de suite, on passait les bottes de l'un à l'autre des enfants, mais quel ne fut pas sa déception en constatant qu'il n'y avait aucune botte d'hiver. Alors sa mère, après avoir cordé et filé la laine, lui montra à tricoter. C'est alors que Rosita se tricote deux paires de bas de laine et des pantoufles pour l'hiver, mais elle avait besoin de semelles pour ses pantoufles. Son père portait des anciens pantalons de l'armée appelée ¨culotte breschis¨. Je ne sais pas le nom en français, il en avait un complètement usagé avec des pièces partout posées par sa mère. On gardait tout, dans ce temps-là. Rosita arrive à trouver, dans ce vieux pantalon, de bonnes pièces, pour faire des semelles doubles à ses pantoufles.

Cependant, sans bottes, elle ne sort plus dehors du 1er novembre à la fin d'avril, donc six mois à l'intérieur. Les sandales d'été étaient trop froides pour l'intérieur, mais avec les bas de laine et ses pantoufles, elle était très bien. Elle avait pris dans la boite des souliers à talons hauts noirs, beaucoup trop hauts 4 ½ pouces. Ils n'étaient pas confortables pour les pieds et les jambes, ça marchait mal. Elle les portait pour recevoir son "cavalier" qui portait des souliers de bœuf et du vieux linge aussi.

Rosita se rappelle avoir gelé toute sa vie, car une fois mariée à Noël, la grande pompe à l'eau était dehors à côté de la maison. Alors Rosita devait aller pomper de l'eau en plein hiver et transporter les chaudières dans la maison, mais au moins, elle avait des bottes de "rubber" (caoutchouc) aucun feutre à l'intérieur. Elle gelait des pieds, en plus de toutes les grossesses successives. C'était le temps de la grande noirceur et de la grosse misère noire.

Les gens manquaient du nécessaire, parfois ils s'évanouissaient parce qu'ils mangeaient souvent une seule fois par jour, d'autres mangeaient de la soupe au pain. De l'eau bouillie avec des croutons de pain. Ceux qui avaient des patates et des légumes étaient très rares. Les chasseurs mangeaient mieux quand la chasse était bonne.

Maintenant, les gens mangent à leur faim. Ils ont des vêtements chauds et des maisons bien chauffées surtout ceux qui ont deux chauffages. Cependant, ce n'est pas tout le monde qui a cela. **Vivons dans la gratitude, apprécions ce que nous avons, la vie est belle.**

MERCI!

Marie-Ange Rouillard

Bibliothèque municipale « La Bouquinerie »
21, route des Chutes, Sainte-Lucie-de-Beauregard
(418) 223-3125 alabouquinerie@hotmail.com
Nicole Gautreau, responsable de la bibliothèque
Horaire
Mercredi 18h30 à 19h30 et samedi 12h30 à 13h30
Le premier mercredi du mois où y a école au primaire de 15h30 à 16h30.

Capsule biblio-info « La Bouquinerie »

🕮 Concours pour les abonnés

Jeunes, adultes et bénévoles, vous êtes invités à participer au tirage pour un bon d'achat de 25$ de la Librairie La Pagaille. Chaque visite à la bibliothèque avec emprunt ou prêt PEB à partir du 14 novembre donnera à ses abonnés le droit à un coupon de tirage qui se fera le 12 décembre.

🕮 Animation jeunesse

Gaston Roy a présenté le coffre à contes ***Miss Catastrophe,*** à la garderie, mercredi le 17 octobre dernier. Cette animation fut très appréciée par les tout-petits.

🕮 Carte MUSÉO

Jusqu'en mai, la bibliothèque offre à ses abonnés la chance de partir à la découverte de musées et de leurs fascinantes expositions grâce au service **MUSÉO des musées à emporter !** Vous empruntez la carte comme un livre qui est prêté pour une semaine et vous permet de visiter un musée gratuitement dont le Musée maritime à L'Islet, le Musée de la mémoire vivante à Saint-Jean-Port-Joli et trois musées à Québec. La carte vous donne droit à deux entrées adultes et deux entrées enfants.

🕮 Ensemble thématique « Génération 3.0 »

La bibliothèque a reçu un ensemble thématique **« Génération 3.0 »** pour les gens du troisième âge qui aiment lire de tout et qui ont des intérêts variés : saga historique, livres pratiques, biographies, romans classiques, etc.

🕮 Exposition *Ici /ailleurs*

Ici / ailleurs est un hommage au caractère distinctif des régions québécoises qu'il s'agisse de leur patrimoine bâti, de leur emplacement géographique ou de leur développement industriel.
Toute la population est invitée à visiter cette exposition à la bibliothèque jusqu'à la fin janvier 2019.

🕮 Bénévoles recherché(e)s

Nous recherchons des bénévoles pour 1 à 2 heures par mois pour accueillir les abonnés, enregistrer les livres, etc. lors des heures d'ouverture de la bibliothèque.

Nicole Gautreau, responsable
Gaston Roy, représentant municipal

Nous tenons à remercier chaleureusement **toutes** les personnes qui ont contribué de près ou de loin au succès du festival du livre Scholastic. Nous avons vendu pour plus de 3000$ de livres. C'est beaucoup pour une si petite école! Cela a généré plus de 200$ de livres pour les 9 groupes d'élèves de l'école intégrée Chanoine-Ferland!

Un merci spécial à Madame Sarah Fortier, présidente de l'OPP, qui a préparé l'horaire des bénévoles. Grâce à **nos bénévoles** sur place, le festival s'est déroulé comme sur des roulettes. Vous étiez là pour tenir le fort! MERCI! MERCI! MERCI! Je crois que nous allons prendre goût à ce comité de parents volontaires qui nous permettra de reprendre notre souffle lors d'évènements de la sorte!

Nos super parents bénévoles :
Mélanie Nadeau, Audrey Bilodeau, Cynthia Corriveau, Émilie Giguère, Cindy Asselin, Katia Falrdeau, Vicky Robert, Jessie Blais, Marie-Josée Lagrange, Julie Poulin, Francine Marceau, Valérie Noël.

Comme à chaque édition du festival, nous avons aussi eu la chance de faire des heureux. Voici les gagnants du tirage (un livre par classe) :

Maternelle 4 ans : Émile Sauvageau
Maternelle 5 ans (St-Just) : Nathan Labonté
Maternelle 5 ans (St-Fabien/Ste-Lucie) : Victor Bélanger
1ère et 2e année : Abraham Bélanger
2e et 3e année : Noémie Paré
4e et 5e année : Sophie Dubé
5e et 6e année : Justin Bilodeau
1re, 2e et 3e année (St-Just) : Mélyane Pilotte
4e, 5e et 6e année (St-Just) : Maddison Drapeau-Desbiens
Félicitations à tous et à toutes ! Bonne lecture !

Céline Guillemette
Responsable du projet Scholastic

Centre d'Entraide Familiale
DE LA MRC DE MONTMAGNY

Au service des individus et des familles
de la MRC de Montmagny

Sainte-Apolline-de-Patton
SIÈGE SOCIAL
103, route de l'Église, Sainte-Apolline-de-Patton (QC) G0R 2P0
Tél.: 418 469-3988 | Sans frais : 1 866 969-3988

Saint-Fabien-de-Panet
POINT DE SERVICE
196, rue Bilodeau, Saint-Fabien-de-Panet (QC) G0R 2J0
Tél.: 418 469-3988

Demande de panier de Noël 2018

Le Centre d'Entraide Familiale de la MRC de Montmagny
est l'organisme responsable de la campagne des paniers de Noël en collaboration avec
l'équipe en sécurité alimentaire. Si vous êtes dans le besoin, n'oubliez pas de

Téléphoner au 418 469-3988

Entre le 5 novembre et le 7 décembre

8 h 30 à 16 h 00 du lundi au jeudi et le vendredi à midi

Après des vérifications, en présentant ***votre preuve de résidence et de revenus 2017***, nous serons en mesure de vous dire si vous êtes admissible ou non. Les personnes qui auront droit à un panier seront contactées à compter du 13 décembre. À ce moment, elles seront informées de l'heure et la date ainsi que l'endroit pour aller chercher leur panier. Vous devrez vous présenter en personne sinon on ne pourra remettre le panier. Ce service s'adresse aux familles et aux personnes à faible revenu de la MRC de Montmagny-Sud qui vivront une situation financière difficile.

PRINCIPE DE BASE : Le critère de faible revenu est suggéré à titre indicatif. Donnée tirée de Statistique Canada « Seuils de faible revenu, base de 1992, avant impôt », régions rurales, 2016

TAILLE DE LA FAMILLE	AVANT IMPÔT
1 personne	17 175 $
2 personnes	21 382 $
3 personnes	26 285 $
4 personnes	31 915 $
5 personnes	36 197 $
6 personnes	40 825 $
7 personnes ou plus	45 452 $

Centre d'Entraide Familiale
DE LA MRC DE MONTMAGNY

Vente de pâtisserie

Le Centre d'Entraide Familiale organise comme moyen de financement une vente de pâtisserie.
Ce sont des bénévoles qui participent à cette journée de confection.
Cette journée se déroulera le lundi 3 décembre.
On vous rappel pour venir chercher votre commande le soir même

Voici les sortes de pâtés offerts :

Tourtière, Pâté au poulet, Pâté mexicain 6,50 $

Tartes au sucre, aux fraises et aux pommes 6,50 $

Beigne maison : 5,50 $ la douzaine

Également Ragoût de boulettes 750ml à 9,50 $
sauce à spaghetti 750 ml à 9 $ et 450 ml à 5,50 $
sera prêt pour le 20 décembre ou avant

Nous prenons votre commande jusqu'au 26 novembre.

Faites vos provisions pour le temps des Fêtes !!

Pour commander : 418-469-3988
Il nous fera plaisir de prendre votre commande!

Merci de nous encourager

COMMUNIQUÉ

LE 25 OCTOBRE 2018

Un timbre de Postes Canada rend hommage aux pompiers canadiens

Cinq timbres ont été dévoilés en septembre afin d'exprimer la gratitude des Canadiens envers tous les intervenants d'urgence

Sainte-Lucie-de-Beauregard – Le 14 septembre dernier, Postes Canada a dévoilé un timbre qui rend hommage aux pompiers de tout le pays, dont les compétences et le courage sauvent des vies en plus de protéger la propriété et l'environnement.

Peu de situations d'urgence provoquent un sentiment aussi puissant de danger immédiat qu'un incendie qui se déclare chez nous ou dans notre collectivité ou encore le fait d'être blessé et coincé dans un véhicule après une grave collision. Lors de situations dans lesquelles la plupart des gens paniquent, les pompiers arrivent bien équipés et formés pour intervenir comme une équipe unie.

Capables de répondre aux urgences à tout moment, ils font beaucoup plus qu'éteindre des incendies et extirper des personnes d'immeubles en flammes; ils fournissent aussi des services médicaux d'urgence et effectuent de difficiles manœuvres de sauvetage et de désincarcération. Ils interviennent en cas d'accidents de voiture, d'urgences liées à des matières dangereuses et d'autres situations potentiellement mortelles. De plus, ils rendent le Canada plus sécuritaire en sensibilisant la population au sujet de la prévention des incendies, en enquêtant sur les incendies et en faisant respecter les codes de prévention des incendies.

Le timbre a été dévoilé à Halifax avec la participation de l'Halifax Regional Fire & Emergency, le plus ancien service des incendies au Canada, fondé en 1754. Postes Canada et les designers du timbre ont consulté l'Association canadienne des chefs de pompiers, dont les membres représentent environ 3 500 services des incendies de partout au pays, afin de s'assurer que le timbre illustre fidèlement les pompiers.

Les cinq figurines sur les intervenants d'urgence

Les autres timbres de ce jeu rendent hommage aux paramédics, aux Forces armées canadiennes, aux experts en recherche et sauvetage et aux policiers. Les cinq vignettes expriment le respect et la gratitude de la population canadienne envers ceux qui protègent les Canadiens, parfois au péril de leur propre vie, et soulignent leurs compétences, leur dévouement et les sacrifices qu'ils s'imposent. Les timbres sont actuellement en vente à **postescanada.ca** et dans les bureaux de poste à l'échelle du pays.

Soirée reconnaissance pour les pompiers du Service incendie de Sainte-Lucie et Lac-Frontière

Sur une base volontaire, les employés de Postes Canada ont été invités à remercier les intervenants d'urgence de leur milieu. Ainsi, l'équipe du bureau de poste de Sainte-Lucie, avec la collaboration des municipalités de Sainte-Lucie-de-Beauregard et Lac-Frontière, ont organisé un cocktail de reconnaissance pour les pompiers. L'activité a eu lieu le jeudi 25 octobre 2018, au Bar Beau Regard. Une plaque de Postes Canada, représentant le timbre qui rend hommage aux pompiers, a été remise à ces derniers. Les maires des deux municipalités ont également profité de l'occasion pour souligner l'excellent travail de leurs premiers répondants.

Nos équipes de pompiers et premiers répondants :

En compagnie de Louis Lachance, maire de Sainte-Lucie, Alain Robert, maire de Lac-Frontière et Mélanie Nadeau, maître de poste à Sainte-Lucie.

Sont absents parmi les pompiers : Daniel Bernier-Sylvain, Francis Bolduc, Bianca Deschênes, Sylvain Paré et Yves Paré.

Sont absents parmi les premiers répondants : Bianca Deschênes, Francis Bolduc et Ginette Bolduc.

Pour plus de renseignements :
Relations avec les médias
613 734-8888
media@postescanada.ca

Bureau de poste de Sainte-Lucie
Mélanie Nadeau, Maître de poste
418-223-3999

Chronique généalogique

Corriveau

Etienne Corriveau, fils de François et de Marguerite Besnard, de Fontelaireau, évêché d'Angoulème, en Angoumois, France, de marie à Sainte-Famille, Ile d'Orléans, le 28 octobre 1669 (contrat Duquet N.P. le 23) à Catherine Bureau, fille de Jacques Bureau et de Marguerite Verrier, de Saint-Jean de Paris.

1ere génération
Etienne Corriveau et Catherine Bureau le 28-10-1669 à Sainte-Famille I.O.
Jacques et Françoise Gaboury le 19-10-1693 à Saint-Michel
Madeleine L'Archevêque le 07-07-1728 à Notre-Dame de Québec

2e génération
Jacques et Françoise Gaboury le 19-10-1693 à Saint-Michel
Jacques et Marie Buteau le 07-10-1724 à Saint-Vallier

3e génération
Jacques et Marie Buteau le 07-10-1724 à Saint-Vallier
Joseph et Marie-Josette Tanguay le 18-11-1754 à Saint-Vallier
Marie-Rose Roy le 10-01-1774 à Saint-Vallier

4e génération
Joseph et Marie-Rose Roy le 10-01-1774 à Saint-Vallier
Isidore et Cécile Roy le 14-11-1796 à Saint-Vallier
Françoise Beaudoin le 10-02-1817 à Saint-Vallier

5e génération
Isidore et Françoise Beaudoin le 10-02-1817 à Saint-Vallier
Thomas et Rosalie Morin le 23-01-1849 à Sainte-Claire

6e génération
Thomas et Rosalie Morin le 23-01-1849 à Sainte-Claire
Thomas et Adélaide Labrecque le 04-02-1879 à Sainte-Claire

7e génération-
Thomas et Adélaide Labrecque le 04-02-1879 à Sainte-Claire
Hilaire et Adéla Labonté le 06-03-1916 à Honfleur

8e génération
Hilaire et Adéla Labonté le 06-03-1916 à Honfleur
Clément et Rita Leclerc le 30-08-1947 à Sainte-Lucie de Beauregard

9e génération
Clément et Rita Leclerc le 30-08-1947 à Sainte-Lucie de Beauregard
Denis et Diane Bourque le 14-06-1969 à Sainte-Lucie
Doris et Léopold Boutin
Raymond

Marielle et Réal Bourque le 04-10-1969 à Sainte-Lucie
Diane et Gérard Pelletier
Danielle
Fernand et Louise Therrien
Clermont et Diane Drouin le 26-08-1989
Lisette (décédée)
Jean-Marc
Henri-Noël (décédé)
Marie (décédée)
Aline
Roger et Viviane Pelletier

10e génération
Denis et Diane Bourque le 14-06-1969 à Sainte-Lucie
Dany et Caroline Couture
Darlène
Derek

Fernand et Louise Therrien
Sandra et Larry Gonthier
Mélissa et Yves Paré
Cinthia

Clermont et Diane Drouin le 26-08-1989
Dale et Mélissa Gaudreau
David

Roger et Viviane Pelletier
Karine
Annie
Jonathan

11e génération
Dany et Caroline Couture
Mickaël

Dale et Mélissa Gaudreau
Brian Corriveau
Laïla Corriveau

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018
du Festival Sportif de Sainte-Lucie

Le comité organisateur vous convie à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le **vendredi 9 novembre 2018 à 19h00** à la **salle du conseil** de Sainte-Lucie.

Un rapport des activités de la 36e édition du festival vous sera présenté.

Nous en profiterons aussi pour procéder à l'élection des postes d'administrateurs pour la 37e édition du Festival Sportif à l'été 2019.

Votre Festival a grand besoin de sang neuf!!! Venez témoigner de votre intérêt et de votre attachement au Festival Sportif.

Nous vous y attendrons en grand nombre, vos suggestions et commentaires nous sont précieux.

L'équipe du Festival Sportif

Un cerveau alerte - Réponses (p. xx)

1.a – Rép. **: b**
b – Rép. **: c**
c – Rép. **: a**
d – Rép. **: a**

2- Les erreurs :

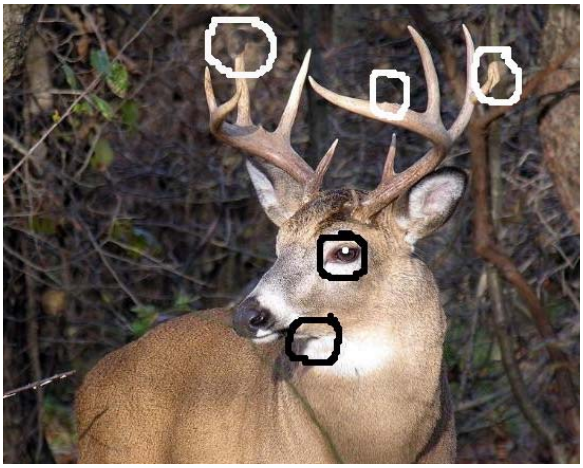

L'ESPACE

L'ADN-Téloméractives et les extraits chimiques en laboratoire ne sont pas les seules possibilités pour allonger nos télomères et ainsi améliorer notre longévité, En effet, des études scientifiques menées sur plusieurs années chez l'homme ont montré, que:

- l'adoption d'un mode de vie plus sain [alimentation, exercice régulier, yoga ou méditation] pouvait montrer 10% de longueur de télomère en plus par rapport à un groupe témoin n'ayant pas modifié ses habitudes de vie [étude sur 35 hommes atteint d'un cancer de la prostate]
- - un entrainement régulier dans l'exercice physique peut activer la télomérase dans les globules blancs chez l'homme
- - le manque de sommeil, le stress anxieux, la douleur chronique sont associés à des télomères plus courts et aussi les liqueurs comme le Coke,
- - la méditation avec des pensées d'amour pouvait améliorer la longévité et la longueur des télomères chez la femme, les chercheurs des universités de Davis et de Californie ont découvert que la pratique régulière de la méditation provoque des changements positifs de l'humeur associés à une plus grande activité de la télomérase,

Il s'agit bien sûr de comportements que les médecines naturelles et traditionnelles préconisent depuis toujours. S'il nous fallait des confirmations scientifiques pour ce qui nous paraissait une évidence, c'est aujourd'hui chose faite.

La recherche n'en restera pas là et nous promet certainement de belles découvertes à venir. L'ADN-Téloméractives, le 1er produit naturel ayant des preuves scientifiques, EST DÉJÀ LÀ!

GRAND CONCOURS

La question 10 de 13 pour un magnifique cadeau est :

Quelle agence gouvernementale étudie les télomères dans l'espace ?

www.adn-telomeractives.com
CENTRE
3001
Santé/Bien-être
871, chemin des Pionniers Est
Cap-St-Ignace G0R 1H0
418 246-1999
1 877 545-1999
www.votresante.ca

RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. POUR LA VIE !

Montréal, le 22 octobre 2018 – Le Bureau du contrôle des armes à feu et des explosifs (BCAFE) lance une nouvelle campagne de sensibilisation visant à promouvoir l'utilisation responsable et sécuritaire des armes à feu: « Responsable. Sécuritaire. POUR LA VIE! »

Cette campagne cible l'ensemble de la population. Pour ce faire, le BCAFE a entièrement réactualisé l'image de sa ligne téléphonique « J'ai un doute, j'appelle », soit le 1 800 731-4000 (options 1 et 2). Cette ligne confidentielle est mise à la disposition des citoyens afin qu'ils puissent signaler leurs préoccupations en matière d'armes à feu. Cependant, celle-ci est destinée principalement à l'entourage de personnes possédant ou comptant acquérir une arme à feu.

À l'échelle provinciale, une campagne médiatique et numérique et la distribution de dépliants contribueront à promouvoir l'utilisation de cette ligne téléphonique. L'objectif est de rappeler l'utilisation responsable et sécuritaire des armes à feu.

Quand téléphoner?

Si un citoyen a des inquiétudes ou a peur face à une situation violente, un changement de comportement, un cas de détresse au sujet d'un proche, un collègue, un conjoint ou un ex-conjoint et qui pourrait compromettre la sécurité de cette personne ou d'autrui, il ne doit pas hésiter à composer le 1 800 731-4000 (options 1-2). Chaque signalement reçu fait l'objet d'une analyse afin d'assurer la sécurité de l'entourage.

Précisons que cette ligne de préoccupation n'est pas une ligne d'urgence; il est possible de parler à un intervenant, à cette ligne, en sélectionnant les options 1 et 2 entre 8 h et 16 h 30 du lundi au vendredi. En cas d'urgence, nous vous invitons à composer le 9-1-1.

De plus, nous rappelons que le titulaire du permis de possession et d'acquisition d'armes à feu doit aussi adopter un comportement responsable et sécuritaire, surtout s'il traverse une période plus difficile. Entre autres, il doit s'assurer d'entreposer ses armes à feu de façon sécuritaire, de se conformer à la réglementation entourant le transport des armes à feu, de respecter les conditions assorties à son permis, en plus de manipuler ses armes à feu de façon prudente et consciencieuse. En agissant de manière responsable, vous aidez à prévenir des incidents malheureux.

Contrôleur des armes à feu

Le Contrôleur des armes à feu est chargé notamment de déterminer l'admissibilité d'un demandeur, soit délivrer, refuser de délivrer, renouveler ou révoquer un permis de possession et d'acquisition d'armes à feu.

Cette ligne confidentielle constitue un pas de plus vers le maintien de la sécurité publique.

Ensemble, encourageons l'utilisation **responsable** et **sécuritaire** des armes à feu. Pour la vie!

Information :

Service des communications
Sûreté du Québec
514 598-4848
www.sq.gouv.qc.ca

@sureteduquebec www.facebook.com/policesureteduquebec/

Capsule SQ

JE LEUR AI ENVOYÉ LES FRAIS DE SERVICE, MAIS JE N'AI JAMAIS REÇU MA CARTE DE CRÉDIT

On vous appelle pour vous offrir un prêt ou une carte de crédit à taux d'intérêt très bas ou on propose de rétablir votre cote de solvabilité, même si les banques refusent de vous consentir un prêt? Le hic, c'est qu'on demande vos numéros d'assurance sociale, de permis de conduire et de comptes bancaires, en plus de frais de service et de traitement de plusieurs centaines de dollars. Méfiez-vous des annonces ou des appels offrant du crédit, surtout si les banques vous l'ont refusé. Les prêteurs honnêtes ne « garantissent » jamais une carte ou un prêt sans que vous n'en ayez fait la demande.

On vous appelle pour vous offrir une carte de crédit à taux d'intérêt très bas, mais vous devez envoyer de l'argent afin de l'activer. Les gens qui ont eu des problèmes de crédit sont souvent la cible de fraudeurs qui leur offrent des prêts et des cartes de crédit à taux d'intérêt très bas, moyennant des frais. Ceux qui paient ces frais ne reçoivent ni prêt, ni carte de crédit et ne récupèrent jamais leur argent.

On vous appelle pour vous proposer de vous protéger contre les fraudeurs qui pourraient porter des sommes énormes à vos cartes de crédit sans que vous ne le sachiez. Vous n'avez qu'à leur envoyer votre numéro de carte de crédit. Ces offres de protection ou « d'assurance » contre la fraude ne sont que des moyens d'obtenir vos numéros de cartes de crédit et votre argent. Appelez d'abord les entreprises émettrices de vos cartes de crédit. Si des fraudeurs utilisent votre carte, la plupart d'entre elles vous tiendront responsables des premiers 50 $ seulement.

Ces exemples sont tous des pièges et vous perdrez votre argent! Raccrochez et appelez le Centre d'appel antifraude du Canada au 1 888 495-8501.

LA FRAUDE, IDENTIFIEZ-LA. SIGNALEZ-LA. ENRAYEZ-LA.

DES TÉLÉVENDEURS FRAUDULEUX VOUS APPELLENT?

Voici ce qui devrait vous mettre la puce à l'oreille :

- la personne qui vous appelle est beaucoup plus enthousiaste que vous ne l'êtes;
- elle exige une réponse immédiate mais refuse de vous envoyer quoi que ce soit par écrit;
- vous devez payer des frais ou acheter un article avant qu'on ne vous remette votre prix ou qu'on vous consente du crédit;
- on vous demande vos numéros de cartes de crédit ou de comptes bancaires ou des copies de documents personnels mais on ne vous remets rien par écrit;
- vous devez envoyer votre paiement par voie électronique ou par messagerie;
- le prix de l'article proposé est beaucoup moindre que le prix ordinaire du marché;
- on vous offre une somme considérable pour utiliser votre compte de banque, souvent pour y déposer des chèques ou transférer des fonds;
- vous recevez un chèque d'une somme plus importante que celle que vous attendiez;
- votre entreprise reçoit des factures pour des fournitures de bureau ou des inscriptions que vous n'avez pas demandées.

Si un fraudeur communique avec vous ou si vous êtes victime de fraude, appelez le Centre d'appel antifraude du Canada au 1 888 495-8501. Nous recueillerons des preuves, identifierons les nouvelles tendances et préviendrons les autorités policières au Canada et à l'étranger. En signalant la fraude, vous empêcherez les autres d'en être victimes et aiderez à l'enrayer.

Opération conjointe de la SQ avec les agents de la Faune

Dimanche le 14 octobre, les policiers des postes de la MRC de Montmagny et de Bellechasse accompagnés des agents de la Faune ont tenu une opération conjointe dans le secteur du chemin de la REXFORT au limite est et ouest soit à Armagh et Notre-Dame du Rosaire. Entre 15h00 et 19h30, les agents ont vérifié les permis de chasse, l'entreposage des armes à feu, les heures de fin de chasse ainsi que les capacités de conduire des conducteurs. Sur les 55 véhicules vérifiés, trois chasseurs n'avaient pas le permis requis valide pour avoir en leur possession une arme à feu. (ART 91 C.cr.), un conducteur a refusé de fournir un échantillon d'haleine et devra donc se présenter devant la cour pour répondre de ce refus, un autre a fourni un échantillon d'haleine à l'aide de l'appareil de détection approuvé et ne dépassait pas la limite d'alcool dans le sang permise par la loi. De plus, les agents de la faune ont remis trois avertissements en lien avec le transport des armes à feu.

Rappelons que :

- le fait de ne pas avoir le permis requis et valide et d'avoir en sa possession une (des) arme(s) à feu, ainsi que le fait de transporter une (des) arme(s) à feu chargée(s) à bord d'un véhicule routier, constituent des infractions en vertu du Code Criminel.

Vague de vols d'essence dans la MRC Lotbinière

Au cours des dernières semaines, une dizaine de vols d'essence ont été rapportés à nos services, dans différentes municipalités de la MRC de Lotbinière. Il y en aussi eu dans les MRC limitrophes. Les suspects ont perforé les réservoirs d'essence, afin de recueillir l'essence des véhicules qui étaient stationnés dans des entrées privées. On demande aux citoyens d'être à l'affût et de communiquer avec la Sûreté du Québec, s'ils voient un véhicule suspect, ou tout autre chose qui semblerait anormale et/ou qui est portée à leur attention. Également, il est recommandé de stationner son véhicule dans un endroit éclairé et de verrouiller ses portières.

La 2e édition de La Grande marche de Montmagny attire encore plus de marcheurs que l'an dernier!

Montmagny, le 23 octobre 2018 – Dimanche dernier, le temps froid n'a pas eu raison de la motivation et de la volonté de centaines de personnes venues expressément à Montmagny pour marcher 5 kilomètres au nom des saines habitudes de vie lors de la 2e édition de La Grande marche. Encouragée par le Grand défi Pierre Lavoie (GDPL) et prescrite par les médecins de famille du Québec, cette belle marche s'est déroulée dans le plaisir et la bonne humeur sur le Circuit énergie de Montmagny.

À 10 h, la place Montel du Quartier Vieux-Montmagny commençait déjà à fourmiller de monde puisque plusieurs participants, dont une dizaine de médecins de la région, étaient arrivés tôt pour profiter de l'animation musicale de DJ PhilGood et mettre la main sur l'un des foulards tubulaires gracieusement offerts par le GDPL.

À quelques minutes du départ, lors de l'échauffement en compagnie d'Andréanne Guimont, le site était littéralement bondé, ce qui porte le comité organisateur à croire qu'autant sinon plus de marcheurs que l'an passé étaient de la partie cette année, soit quelque 1 000 participants.

La Ville de Montmagny, les Enfants d'cœur et le Groupe de médecine familiale de Montmagny tiennent à remercier les dévoués bénévoles ainsi que les généreux partenaires qui ont contribué au succès de cet évènement rassembleur et gratuit. À l'an prochain!

L'ARTERRE
Accompagner · Jumeler
Région Chaudière-Appalaches

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

DÉPLOIEMENT DU SERVICE L'ARTERRE DANS LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

Saint-Jean-Port-Joli, le 26 octobre 2018 – Les 9 MRC de la région de la Chaudière-Appalaches et la Ville de Lévis sont heureuses d'annoncer la mise en place du service L'ARTERRE sur tout le territoire de la Chaudière-Appalaches. Les activités sont axées sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires de terres, de bâtiments agricoles ou agriculteurs sans relève identifiée.

L'ARTERRE couvre chaque MRC et la Ville de Lévis depuis le 15 octobre 2018. Complémentaire aux ressources existantes, il s'agit d'un service de maillage gratuit qui permet de conclure des ententes adaptées à la réalité de chacun. Ainsi, L'ARTERRE peut accompagner dans une variété de situations :

- Offre et recherche de surfaces cultivables, petites ou grandes, et de bâtiments pour loger des animaux d'élevage, pour de l'entreposage ou pour de la transformation alimentaire complémentaire à la production agricole.
- Recherche de partenaires pour soutenir une production ou pour la diversifier.
- Offre et recherche d'aspirants-agriculteurs qualifiés pour les entreprises agricoles sans relève et accompagnement des parties vers les ressources professionnelles dédiées au transfert.

Quatre agentes de maillage travaillent par sous-région. De gauche à droite : Geneviève Potvin (MRC de L'Islet, MRC de Montmagny), Corinne Tardif-Paradis (MRC de Beauce-Sartigan, MRC des Etchemins, MRC Robert-Cliche), Sandra Bernier (MRC des Appalaches, MRC de Lotbinière) et Jessica Leclerc (MRC de Bellechasse, Ville de Lévis, MRC de la Nouvelle-Beauce).

Les propriétaires de terres et de bâtiments, les agriculteurs de la région Chaudière-Appalaches et les aspirants-agriculteurs souhaitant s'y installer sont invités à contacter Geneviève Potvin au 418 291-2252 ou info.ca@arterre.ca. pour en savoir davantage et s'inscrire. Les détails et le répertoire des terres et des aspirants-agriculteurs inscrits à la grandeur du Québec peuvent être consultés sur le Web à www.arterre.ca.

L'ARTERRE Chaudière-Appalaches est issu d'une concertation des 9 MRC de Chaudière-Appalaches et de la Ville de Lévis et est rendu possible grâce au financement du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Source :
Maryse Fleury, conseillère aux communications et au marketing territorial
MRC de L'Islet
418 598-3076, poste 243
m.fleury@mrclislet.com

Information :
Geneviève Potvin
Agente de maillage régionale Chaudière-Appalaches
418 291-2252
info.ca@arterre.ca

Services : Chambre froide

Dépeçage de gibier

Débitage, emballage et congélation

Permis : Inspection MAPAQ

Contact : Sophie ou Serge

418 223-3056

200, rang 6 Est

Sainte-Lucie-de-Beauregard

Légalisation du cannabis
Ce qu'il faut savoir!

Le gouvernement fédéral légalisera le cannabis le 17 octobre prochain à travers le Canada. Or, les provinces ont également un pouvoir de règlementation et les règles d'applications diffèrent d'une province à l'autre. Au Québec, c'est la Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière, qui encadre les mesures légales du cannabis.

Les principales mesures sont les suivantes :

- Les personnes mineures ne peuvent pas posséder de cannabis;
- Les personnes majeures peuvent posséder jusqu'à 30 grammes dans un lieu public;
- Il ne peut y avoir plus de 150 grammes de cannabis dans une résidence privée;
- Il est interdit de posséder du cannabis dans certains endroits dont des lieux accueillant majoritairement des enfants et des établissements d'enseignement;
- Interdiction totale de la culture de cannabis à des fins personnelles. Il est à noter qu'il est également interdit de posséder un plant de cannabis;
- Interdiction à toute personne de conduire un véhicule routier ou d'en avoir la garde ou le contrôle s'il y a quelque présence détectable de cannabis ou d'une autre drogue dans sa salive;
- Seule la SQDC pourra vendre du cannabis au détail au Québec. Aucune vente de cannabis aux personnes âgées de moins de 18 ans. Un mineur ne peut être admis dans un point de vente de cannabis. De plus, il est interdit de vendre du cannabis à un mineur ou à un adulte qui achète pour un mineur et à un mineur d'acheter du cannabis;

Il ne s'agit pas ici de faire une énumération exhaustive des règles applicables au Québec. Plusieurs autres lois ou règlements vont régir la consommation de cannabis, notamment en lien avec la conduite automobile (Code de la sécurité routière). Il est également prévisible que les employeurs se dotent de politiques relativement à la consommation du cannabis en milieu de travail. Les locateurs ont également 90 jours pour modifier les baux existants pour interdire la consommation de cannabis dans les logements et les locataires ne peuvent refuser ce changement sauf s'ils possèdent un permis de Santé Canada. Bref, la légalisation du cannabis comporte plusieurs règles et le non-respect des règles peut entraîner des accusations en matière criminelle et divers problèmes légaux.
Source : https://encadrementcannabis.gouv.qc.ca

Me Mélissa Boilard
Tél : 418-248-3114 poste 7

Réflexion

(Jésus a dit:) L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a oint pour annoncer de bonnes nouvelles aux pauvres ; il m'a envoyé pour proclamer aux captifs la délivrance et aux aveugles le recouvrement de la vue ; pour renvoyer libres ceux qui sont opprimés…Aujourd'hui, cette Écriture est accomplie. Luc 4.18, 19, 21

Aujourd'hui (2)

Le texte ci-dessus est une citation du livre d'Ésaïe (61.1, 2) annonçant la venue du Messie. Cette prophétie était bien connue des Juifs. Un jour de sabbat, Jésus se trouve à la synagogue de Nazareth, comme c'était son habitude (Luc 4.16-22). Il se lève, on lui donne le livre d'Ésaïe pour qu'il fasse la lecture du jour. Il trouve justement cette prophétie qui le concerne. Il la lit, rend le livre et s'assied. Tous dans la synagogue ont les yeux fixés sur lui. Alors, il leur dit cette parole extraordinaire : "Aujourd'hui, cette Écriture, telle que vous l'entendez est accomplie" (V.21).
Le messie est là. La promesse de sa venue devient réalité. Mais chacun s'interroge : Celui qui nous fait cette annonce pleine de grâce, c'est un des nôtres, le fils du charpentier, c'est Jésus…
La suite du récit montre que les auditeurs n'ont pas eu conscience de la grandeur de ce moment unique. Qui a reçu cette bonne nouvelle"?
La question se pose aussi à nous chaque fois que nous lisons un texte de la Bible. Est-ce que j'entends ce que le Seigneur m'annonce aujourd'hui ? Est-ce que je suis disposé à l'accueillir, lui, dans mon cœur ? Est-ce que j'accepte de laisser bouleverser mes convictions pour recevoir l'inouï de la Parole de Dieu ? Elle est une source inépuisable de vie : "Ce que nous en comprenons est bien moindre que ce que nous en laissons, comme des gens assoiffés qui boivent à une source" (Saint-Ephrem). Lisons la Bible, et prions le Seigneur en lui demandant : " Fais-moi vivre selon ta parole" (Psaume 119.25).

Église Chrétienne Évangélique
Adresse : 130, Route 204, St-Just
Téléphone : (418) 244-3010
Personnes ressource : Jean-Marc Bolduc (418) 244-3740
Personnes ressource : Michel Ferland (418) 249-4601
Site Web: http://www.eglisechretiennestjust.net

Si vous ne possédez pas la Bible et que vous aimeriez la lire, n'hésitez pas à nous en demander une. Elle vous sera gratuitement envoyée, sur simple demande de votre part.

Novembre 2018

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
Bacs vert et bleu : Au chemin le soir de la date indiquée pour cueillette le lendemain. Les roues vers la maison.	● Nouvelle lune ☽ Premier quartier ○ Pleine lune ☾ Dernier quartier	**SALLE COND. PHYSIQUE** **sur demande au 223-3122 ou 223-3305.**	**Bac bleu**	**1** ***JOUJOUTHEQUE*** 18h30 à 20h Ancienne caserne	**2** ***CHEMINS DE FOI*** 16h Salle communautaire ***ÂGE D'OR*** 19h Charlemagne	**3** ***MESSE*** 9h30 à Saint-Fabien CHSLD ***BIBLIOTHEQUE*** 12h30 à 13h30 Christine
4 - 1 HEURE ***MESSE*** 10h30 à Lac-Frontière Église (L'Ôtel)	**5** **Bac vert** ***REUNION*** 9h Fête de Noël Salle du conseil ***MESSE*** 9h30 à Saint-Just Villa des Sages ***REUNION*** 19h30 Conseil municipal	**6** ***FRIPERIE*** 12h30 à 13h30 ***COURS ESPAGNOL*** 18h30 Salle du conseil	**7** ● ***CŒURS OUVERTS 11***h30 Diner des bénévoles ***BIBLIOTHEQUE*** 15h30 à 15h30 et 18h30 à 19h30 Nicole et Carole ***PARASCOLAIRE*** Cuisine/Sport 15h45 Salle communautaire	**8** ***LECTURE ET ACT. PHY.*** 10h (Voir p.7) Gymnase de l'école ***RENCONTRE DES AFFILIES*** 13h30 Sacristie	**9** ***CHEMINS DE FOI*** 16h Salle communautaire ***AGA*** 19h (Voir p.23) Festival Sportif ***ÂGE D'OR*** 19h Charlemagne	**10** ***MESSE*** 9h30 à Saint-Fabien CHSLD ***BIBLIOTHEQUE*** 12h30 à 13h30 Line et Christiane
11 **SAINT-PATRICK** ***MESSE*** **10h30 à Sainte-Lucie Église**	**12** ***BUREAU MUNI.*** Fermé	**13** ***CUISINE COLL.*** 8h30 Salle communautaire ***FRIPERIE*** 12h30 à 13h30 ***COURS ESPAGNOL*** 18h30 Salle du conseil ***ÂGE D'OR*** 19h Charlemagne	**14** **Bac bleu** ***BUREAU MUNI.*** Fermé ***BIBLIOTHEQUE*** 18h30 à 19h30 Christine ***PARASCOLAIRE*** Cuisine/Sport 15h45 Salle communautaire	**15** ☽	**16** ***MESSE*** 9h30 à Lac-Frontière Villa des Sages ***CHEMINS DE FOI*** 16h Salle communautaire ***ÂGE D'OR*** 19h Charlemagne	**17** ***MESSE*** 9h30 à Saint-Fabien CHSLD ***BIBLIOTHEQUE*** 12h30 à 13h30 Gaston
18 ***MESSE*** 10h30 à Saint-Just Salle l'Amicale	**19** **Bac vert** ***MESSE*** 9h30 à Saint-Fabien Habitations Panet	**20** ***FRIPERIE*** 12h30 à 13h30 ***COURS ESPAGNOL*** 18h30 Salle du conseil ***ÂGE D'OR*** 19h Charlemagne	**21** ***BIBLIOTHEQUE*** 18h30 à 19h30 Noémie ***PARASCOLAIRE*** Cuisine/Sport 15h45 Salle communautaire	**22** ***LECTURE ET ACT. PHY.*** 10h (Voir p.7) Gymnase de l'école	**23** ○ ***CHEMINS DE FOI*** 16h Salle communautaire ***ÂGE D'OR*** 19h Charlemagne	**24** ***MESSE*** 9h30 à Saint-Fabien CHSLD ***BIBLIOTHEQUE*** 12h30 à 13h30 Nicole et Gilberte ***SOUPER FABRIQUE*** 17h30 (Voir p.9) Salle communautaire ***TALENTS LOCAUX*** 20h L'Ôtel, Lac-Frontière
25 ***MESSE*** 10h30 à Saint-Fabien Église	**26**	**27** ***FRIPERIE*** 12h30 à 13h30 ***COURS ESPAGNOL*** 18h30 Salle du conseil ***ÂGE D'OR*** 19h Charlemagne	**28** **Bac bleu** ***BUREAU MUNI.*** Fermé ***BIBLIOTHEQUE*** 18h30 à 19h30, Liette ***MESSE*** 19h à Lac-Frontière Sous-sol Église ***PARASCOLAIRE*** Cuisine/Sport 15h45 Salle communautaire	**29** ☾	**30** ***BUREAU MUNI.*** Fermé ***MESSE*** 9h30 à Saint-Fabien Habitations Panet ***CHEMINS DE FOI*** 16h Salle communautaire ***ÂGE D'OR*** 19h Charlemagne	

Vous désirez faire paraître un événement au calendrier : 223-3305 ou m-enfin@sogetel.net avant le 15 du mois…